

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 07/05/2024

VOI.24.00.A01097

OBJET : Arrêté temporaire de stationnement
RUE DES CARRIERS

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté municipal DAG.20.00.A113 du 21 septembre 2020 qui donne délégation à M. Cédric VOIRIN
Vu la demande de l'entreprise Sarl Pallaud
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 12/07/2024
RUE DES CARRIERS

ARRÊTE

Article 1 : Le 12/07/2024, le stationnement des véhicules est interdit face au n°6 RUE DES CARRIERS (Besançon) sur 20 mètres. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de déménagement. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 6 MAI 2024

Pour la Maire,
Par délégation,


Cédric VOIRIN
Le Chef du Service Exploitation du Domaine Public



Grade 12
Mathematics



2014

Mathematics
Grade 12

This document contains the content of the Mathematics curriculum for Grade 12. It is designed to provide a comprehensive overview of the subject matter to be covered over the course of the year. The curriculum is structured to build on the knowledge and skills acquired in the previous grades, with a focus on developing mathematical reasoning and problem-solving abilities. The content is divided into several key areas, including algebra, geometry, trigonometry, and statistics. Each area is further subdivided into specific topics and sub-topics, with clear learning objectives and outcomes for each. The curriculum is intended to be flexible, allowing for adaptation to different teaching styles and learning environments. It is a key resource for teachers, students, and parents alike, providing a clear roadmap for the year ahead.

CONTENTS

1. Introduction
2. Algebra
3. Geometry
4. Trigonometry
5. Statistics

6. Probability
7. Calculus
8. Discrete Mathematics

9. Mathematical Modelling
10. Assessment
11. Appendix

12. Glossary
13. Index

Published by the Department of Education
2014

Copyright reserved
All rights reserved

